

Séance publique du 11 juillet 2005

Délibération n° 2005-2872

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Créations et transformations d'emplois**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines - Service emploi-formation

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 juin 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La direction des ressources humaines

La mise en œuvre du projet paRHtage (partage de la fonction ressources humaines) ainsi que celle du module de formation du progiciel de gestion du personnel HR Access, entraînent une augmentation de charge de travail de l'unité-formation, compte tenu en particulier des actions supplémentaires déjà engagées (formation fédérale au management, fondamentaux de gestion, accompagnement du projet perspectives des cadres, etc.). Pour pallier cette surcharge temporaire il est proposé de procéder à la création d'un poste d'attaché, besoin occasionnel pour une durée de trois mois éventuellement renouvelable une fois.

Par ailleurs, l'organisation des services communautaires et le renforcement de certaines missions nécessitent de modifier le tableau des effectifs par :

- les créations d'emplois (voir tableaux a) inscrits dans le délibère),
- les transformations d'emplois (voir tableaux b) inscrits dans le délibère).

Le coût global de ces créations et transformations s'élève, pour 2005, à 14 800 € pour le budget principal, 3 600 € pour le budget assainissement et 780 € pour le budget restaurant ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant qu'il convient de préciser que :

Les comités techniques paritaires des 27 juin et 4 juillet 2005 ayant été annulés pour manque de quorum, les créations et transformations de postes prévues dans la présente délibération à la DGDEI et à la direction de la propreté sont reportées à une prochaine séance du conseil de Communauté ;

DELIBERE

1° - Prend acte des précisions proposées par monsieur le rapporteur.

2° - Approuve :

- a) - les créations d'emplois,

Services-emplois	Grades autorisés	N° de poste	Observations
Délégation générale aux ressources			
<i>Direction des ressources humaines</i> chargé de formation	attaché, attaché principal	05200181	poste besoin occasionnel pour une durée de 3 mois renouvelable 1 fois. Coût supplémentaire 18 000 €
assistant au chef de projet HR Access	rédacteur, rédacteur principal ou chef	04200180	pérennisation emploi occasionnel créée par la délibération n° 2004-1985 en date du 14 juin 2004 pas de coût supplémentaire
<i>Direction des affaires juridiques et de la commande publique</i> juriste	attaché, attaché principal	05150017	régularisation d'un surnombre pas de coût supplémentaire

b) - les transformations d'emplois,

Services-emplois	N° de poste	Grade actuel	Nouvel emploi	Nouveau grade	Observations
Direction générale					
<i>Direction de l'eau</i> dessinateur 3 postes	94510136 02500699 94510142	agent technique qualifié	dessinateur projeteur gestionnaire de données géographiques	agent de maîtrise	mise en conformité du grade et des fonctions coût supplémentaire annuel 7 200 €
Délégation générale aux ressources					
<i>Direction des ressources humaines</i> aide cuisinier	94200129	agent d'entretien	agent polyvalent de restauration	agent technique, agent technique qualifié	évolution des missions dans le cadre du projet restaurant, coût supplémentaire annuel 1 560 €
assistant de communication	94200024	rédacteur	infographiste PAO	technicien supérieur territorial, principal ou chef	évolution des missions, pas de coût supplémentaire
Direction générale					
<i>Direction des grands projets</i> surveillant grands travaux	94400049	technicien supérieur territorial	surveillant grands travaux	agent de maîtrise, qualifié ou principal	mise en conformité du grade et des fonctions pas de coût supplémentaire

3° - La dépense supplémentaire en résultant a été prévue et sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2005 du budget principal - comptes 641 310 et 645 300 pour 14 800 € - au budget assainissement - comptes 641 110, 645 100 et 645 300 pour 3 600 € et au budget restaurant - comptes 641 110, 641 180, 645 100 et 645 300 pour 780 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,